

LCGB-INFO



Discours du 1^{er} mai de Patrick DURY, Président national du LCGB

Chères, Chers Collègues,
Permettez-moi de vous souhaiter cordialement la bienvenue à notre fête du 1^{er} mai à Remich. Je remercie vivement les membres du comité d'organisation de leur travail considérable dans le cadre de la fête du 1^{er} mai. Un grand merci également aux autorités communales, au collège échevinal de la commune de Remich, au service technique, à la police et à la protection civile.

Chères, Chers Collègues,
Cette année, la fête du 1^{er} mai prend une nouvelle forme. Nous fêtons aujourd'hui ici à Remich la journée du travail, notre fête, et nous la fêtons ensemble avec nos amis et nos familles.

Chères, Chers Collègues,
Fin mars, l'Union Européenne a célébré son 60^e anniversaire, 60 ans après la signature du traité de Rome, qui a enchaîné la Communauté Européenne en 1993 et finalement l'Union Européenne en 2009. Suite à la 2^e guerre mondiale, les responsables politiques de l'époque ont commencé à tracer le chemin, qui a connu sa première apogée sous forme du traité de Rome.

Cette construction européenne a connu un succès énorme et agit comme garant de développement économique et de coexistence pacifique à travers l'Europe, un continent jadis déchiré par des guerres et la misère. Aujourd'hui, le bilan de l'Union Européenne reste pourtant mitigé. La paix, la prospérité économique ainsi que les libertés fondamentales ont, sans nul doute, fortement évoluées.

L'idée européenne se trouve toutefois de plus en plus confrontée à des sentiments négatifs des citoyens européens.

L'Europe n'évoque plus d'enthousiasme, ne dispose plus de dynamisme auprès des citoyens et l'an dernier, la Grande-Bretagne a, à l'aide d'un référendum, décidé de quitter cette Union. L'Europe n'est pas responsable de cette évolution. Seul la politique promue à Bruxelles par les différents états membres prouve coupable. Une politique, qui a d'un côté aboli des frontières et favorisé un fort développement économique.

De l'autre côté, l'Europe sociale fut négligée. Citons par exemple les premières directives relatives au détachement des travailleurs, qui ont remis en question l'acquis social des différents pays par la mise en compétition directe de la situation des salariés d'un pays à la situation des salariés d'un autre pays, provoquant ainsi un nivellement vers le bas.

Au-delà, la globalisation sans limites, dont les conséquences négatives pour les salariés n'ont jusqu'à présent pas pu être absorbées et dont le refus des états membres d'instaurer le protocole social européen en tant que standard minimal, incite des conséquences catastrophiques. Tout en systématiquement culpabilisant Bruxelles pour leurs propres impuissances et échecs, les responsables politiques de nombreux états membres ont par ailleurs perdu toute crédibilité. Ce climat a fait grandir le populisme en Europe et nous en vivons les conséquences au quotidien.

Chères, Chers Collègues,
L'Europe ne peut pas céder aux populistes ! L'Union Européenne est trop importante. Elle reste le seul garant pour une vie européenne commune, paisible et en toute liberté pour les générations à venir. Voilà pourquoi nous devons nous engager pour une Europe sociale, libre et sans frontières.



Discours du 1^{er} mai
Patrick DURY, Président national du LCGB



Le LCGB revendique ainsi une Europe marquée de forts standards sociaux.

Une Europe, qui garantit la prospérité, le développement économique ainsi que la protection sociale de tous ses citoyens. Ceci n'est pas seulement nécessaire afin de garantir une cohabitation paisible à travers l'Europe, mais est également indispensable afin de positionner l'Europe dans un monde globalisé.

Chères, Chers Collègues,

Le Luxembourg est un membre fondateur de l'Union Européenne et notre pays s'est toujours engagé, même passionné, pour une intégration politique en Europe. La prospérité économique de notre pays repose sur le principe de la libre circulation des produits, des services et des personnes dans cette, notre, Europe. Le Luxembourg est d'ores et déjà devenu un pays d'immigration, notre diversité culturelle est non seulement un élément clé de notre vie ensemble, mais fait avant tout avancer notre pays.

Depuis la création de la Communauté Economique Européenne, le Luxembourg est devenu une société plus ouverte. Le LCGB revendique toutefois que la politique de notre pays devienne encore plus intégrative. La double nationalité, le droit de vote des ressortissants européens au niveau communal sont des bonnes initiatives réunissant les citoyens de notre pays.

La cohésion nationale a toutefois besoin d'une base solide de cohésion sociale. Et cette cohésion sociale devra valoir pour le Luxembourg ainsi qu'au-delà de nos frontières nationales. Une économie, qui importe tous les jours 50 % de son salariat, ne peut pas seulement en prendre note. Notre pays doit définir une politique, qui le considère et qui évite des mesures fautives, comme par exemple le cas des dispositions légales au niveau des bourses d'études. Le même scénario se reproduit pourtant au niveau de la réforme fiscale, qui peut refuser l'accès à la classe d'impôts 2 aux couples mariés seul en raison des conditions différenciées applicables aux non-résidents.

Dans ce contexte, le LCGB revendique le respect des directives européennes promouvant une égalité de traitement stricte de tous les salariés de notre pays.

Chères, Chers Collègues,

Le Luxembourg a mieux surmonté la crise économique de 2008 que de nombreux autres pays. Nous avons réussi ce défi tout en trouvant et ceci dans le cadre de la tripartite, des mesures

efficaces afin d'éviter une augmentation encore plus forte du chômage. Nous l'avons réussi en vertu de notre niveau élevé de prestations sociales.

Et le principe de renforcer l'élément social en temps de crise plutôt que de favoriser moins de protection sociale a de nouveau fait preuve. Il est par conséquent incompréhensible, que nous soyons actuellement confrontés, dans notre pays d'après crise, à une politique gouvernementale, dont les réformes ne renforcent ou améliorent nullement notre système social. Nous devons pourtant constater, que notre politique sociale ne soit pas marquée par un désir politique afin d'initier des nouvelles ou même des prestations sociales améliorées.

« Le LCGB revendique le respect des directives européennes promouvant une égalité de traitement stricte de tous les salariés de notre pays. »

Nous parlons plutôt d'une politique de pilotage par objectif financier, un diktat budgétaire, qui définit le prix d'une telle prestation. Le point faible de cette méthodologie est l'homme, qui ne figure plus au centre de nos réflexions. Toutes les réformes récentes ou prévues par le gouvernement au niveau des allocations familiales ou de l'assurance dépendance par exemple sont marquées par des économies budgétaires.

Le gouvernement ne vise pas de développement cohérent de la politique sociale, mais une claire évaluation et même limitation des coûts. Cette politique ne se fait pas dans l'intérêt des citoyens de notre pays. Notre assurance dépendance, a pu, simplement à cause des mesures administratives, afficher un bénéfice énorme à travers les dernières années et n'a donc presque plus besoin d'une réforme. Une réforme qui vise plutôt à diminuer encore plus les coûts que d'introduire des prestations améliorées pour les bénéficiaires. La même réflexion semble prévaloir au niveau de la caisse nationale de santé. Autrement, on ne pourrait pas expliquer que les niveaux records des réserves ne soient pas utilisés pour améliorer les prestations. Dans le contexte de la sécurité sociale, le LCGB revendique une discussion politique sur ce que notre pays est prêt à dépenser pour sa protection sociale et les mesures de financement liées.

Dans le contexte de l'assurance dépendance, le LCGB revendique une réforme, qui apporte plus de qualité ainsi que des prestations améliorées pour les assurés. Le LCGB revendique des nouvelles et meilleures prestations au niveau de la médecine dentale, des aides visuelles ainsi qu'une nouvelle approche quant à la médecine préventive et complémentaire. Le LCGB s'attend toujours à une solution au niveau de la problématique de l'arrêt de maladie de 52 semaines.



Alors que le gouvernement ait accordé une solution dans l'accord du 28 novembre 2014 et alors que le Premier Ministre se soit personnellement engagé dans le dossier l'année dernière, rien de concret n'a été entrepris jusqu'à présent. Dans ce contexte, le LCGB revendique clairement l'abolition de la limite des 52 semaines pour les personnes atteintes d'une maladie grave et nous revendiquons par conséquent rien de plus que l'assimilation à la Fonction Publique. Nous en avons marre que le secteur privé et ceci non seulement dans ce dossier, continue d'être discriminé. Ce blocage est scandaleux et honteux pour notre pays !

Chères, Chers Collègues,
Notre gouvernement semble avoir la tête et les pensées dans les étoiles tout en semblant oublier les problèmes des gens, qui sont plus terre à terre. Au Luxembourg, nous connaissons une forte croissance économique et nous créons des nouveaux emplois chaque année. Mais nous ne maîtrisons pas le chômage et nous restons, par rapport à nos données de base, à un niveau bien trop élevé.

Le chômage de longue durée augmente considérablement d'une année à l'autre. Le chômage des jeunes et des salariés plus âgés se prononce clairement de nature structurelle. Dans ce contexte, le LCGB revendique une approche fondamentalement nouvelle en ce qui concerne la lutte contre le chômage et surtout le chômage des jeunes. Nous avons besoin de nouveaux modèles afin d'efficacité pouvoir absorber les personnes concernées et de les former afin de pouvoir les garder sur le marché de travail. Nous avons besoin d'initiatives et de mesures de lutte contre le chômage de longue durée.

Les mesures prises par le Ministre du Travail au niveau de l'aide au réemploi représentent une claire précarisation, une situation extrêmement difficile, pour les salariés concernés et leurs familles. Le LCGB revendique d'immédiatement retirer ces mesures. Ils ne font bénéficier nul d'autre que le budget gouvernemental, ce qui est absolument inacceptable. Nous avons besoin de plus de mesures, qui offrent une nouvelle chance, un nouveau démarrage dans la vie professionnelle aux salariés touchés par le chômage.

Le LCGB revendique au-delà le développement d'un modèle de sauvegarde des existences des salariés et de leurs familles. Un modèle, qui transmet les principes développés avec succès dans la sidérurgie également sur d'autres secteurs de l'économie. Une telle approche s'avère d'autant plus nécessaire tout en considérant que la mutation de notre monde de travail s'accélérera encore plus en vue des transformations technologiques. La „digitalisation“ n'est pourtant qu'un terme collectif représentatif du bouleversement technologique, qui ne changera non seulement

notre façon de travailler mais également notre façon de vivre ensemble.

Ce processus avait été lancé avec l'introduction du PC début des années 80 et entre dans une nouvelle phase à travers l'interconnexion digitale et toutes les possibilités liées. Divers fonctions et postes de travail vont fondamentalement changer à travers ce processus, d'autres fonctions risquent de disparaître complètement et ou encore d'autres fonctions seront créées.

A l'heure actuelle, l'intégralité des changements n'est pas encore prévisible, mais il est clair que chaque salarié se trouve face à un grand défi. Le défi de maintenir son employabilité et de s'adapter à ces changements fondamentaux. Nous exigeons notre gouvernement de rapidement trouver des réponses aux questions, qu'une telle mutation profonde provoque auprès des salariés. Un an et demi après l'annonce de l'étude de Monsieur Rifkin, nous avons finalement instauré un groupe de travail au Luxembourg.

Espérons que son travail se concrétise rapidement, car sinon on va continuer à dormir à travers la 3^e révolution industrielle. Par conséquent, le LCGB revendique un nouveau droit de travail amélioré et adapté à la digitalisation du XXI^e siècle. Le LCGB revendique des principes légaux, qui garantissent le CDI, le contrat à durée indéterminée, en tant que base de notre droit de travail.

« Le LCGB revendique un nouveau droit de travail amélioré et adapté à la digitalisation du XXI^e siècle ! »

Nous devons éviter toute précarisation du travail, le contrat de travail à durée déterminée et le travail intérimaire doivent rester l'exception et limités aux situations, où ils sont inévitables. Nous revendiquons des directives claires, qui protègent les salariés en cas de télétravail. Le LCGB revendique un droit au travail à temps partiel pour les salariés, qui doivent éduquer leurs enfants ou soigner un membre de leur famille. Le LCGB est convaincu, qu'on ait besoin d'une nouvelle approche quant à la formation continue. Plus de formations sur le tas, en petites étapes au sein de l'entreprise, tout en tenant compte de la réalité digitale.

Au sein des entreprises, nous avons besoin d'une nouvelle approche afin de garantir que les investissements au niveau du personnel, soit en formation ou en ergonomie de travail, permettent aux salariés de continuer à se développer et d'éviter qu'ils soient, tout comme des vieilles machines, mis au rancart quand la technologie passera à sa prochaine étape.

Nous avons besoin de mettre des accents positifs quant à la politique du personnel des entreprises.

Et nous avons besoin d'une protection améliorée contre le licenciement, qui devra être accompagnée de nouveaux modèles de sauvegarde d'existences en cas de chômage. Au-delà, il faudra développer des nouvelles formes de la préretraite progressive afin de permettre une transition souple de la vie de travail à la pension.

Ceci vaut également afin de permettre de transférer les compétences au sein de l'entreprise et de permettre au salarié, à l'aide d'un „départ à la carte“, d'organiser son temps de travail selon ses propres besoins. Le LCGB revendique donc clairement un changement de paradigmes pour notre pays au niveau de la politique gouvernementale en ce qui concerne la politique sociale et de l'emploi. Une politique qui valorise avant tout les intérêts des salariés en entreprises, des retraités ainsi que de la sécurité sociale. Une telle politique nécessite pourtant l'engagement du patronat de notre pays.

Les patrons, qui, surtout au niveau de leur organisation UEL, ignorent l'élément social de notre économie de marché. L'UEL oublie dans ce contexte, que le patronat profite également de la situation sociale ainsi que du pouvoir d'achat connu au sein de nos frontières. Stabilité et cohérence sociale sont exemplaires au

Luxembourg, et n'ont pu être atteintes qu'à l'aide de l'attitude conciliante dans le cadre de la tripartite nationale. Les syndicats ont ainsi pu encourager le développement social jusqu'à un niveau, qui incite des jalousies à l'étranger.

Le patronat a pu profiter d'une croissance forte et d'un environnement social stable. Le gouvernement a pu, dans toutes les situations, prendre les affaires en main et définir une politique gouvernementale, qui fut sans précédent à travers les dernières décennies tout en conciliant la croissance économique et la sécurité sociale.

Chères, Chers Collègues,

Ce gouvernement n'a cependant plus aucune intention de continuer ce modèle de tripartite. Et se voit renforcé par un patronat, qui n'avoue plus notre modèle sociale et le met même en question, en annonçant l'an dernier la volonté de l'UEL d'abandonner le financement de la caisse nationale de santé. Le LCGB rejette toute approche négative en ce qui concerne notre modèle social.

Nous avons, en tant que pays et économie, grandi à l'aide de ce modèle et relevé de nombreux défis et nous ne devons pas nous en cacher ou avoir honte. Dans ce contexte, le LCGB revendique de relancer notre modèle de tripartite, car le gouvernement doit assumer sa responsabilité. Le LCGB revendique un renforcement





du pouvoir d'achat des salariés et retraités, et ceci non seulement à l'aide de l'index ou d'un ajustement du salaire sociale minimal ou des pensions. Nous revendiquons un engagement fort du patronat au niveau des négociations des conventions collectives et de leurs résultats.

Le LCGB revendique une politique de rémunération reposant sur les fonctions exercées par les salariés au sein des entreprises, nous revendiquons des carrières dynamiques de rémunération et une participation systématique de tous les salariés aux bénéfices de leur entreprise. Nous revendiquons clairement une politique de conventions collectives, qui permet aux salariés et leurs familles de mener une vie décente.

C'est ainsi que le LCGB revendique en ce qui concerne la convention collective du secteur des autobus des améliorations substantielles pour les chauffeurs et ceci non seulement quant aux salaires mais également au niveau des conditions de travail. Il est honteux qu'on ait eu besoin de plus de 3 ans afin de s'accorder sur un règlement des pauses, donc une organisation de travail plus flexible et dans l'intérêt des chauffeurs. Une farce en considérant que ce nouveau règlement permet également aux entreprises de travailler avec plus de flexibilité. Le LCGB a, comme souvent, dû agir en tant que moteur, pourtant que les intérêts des entreprises étaient aussi bien élevés que ceux des chauffeurs. Le LCGB revendique un accord au niveau de la tripartite de la

siderurgie, qui dispose de la substance nécessaire afin de garantir les emplois des différents sites. Nous revendiquons des investissements dans les différentes installations et le maintien d'un modèle social, qui peut surmonter exemplairement toute crise en garantissant les existences des salariés.

Au niveau de la convention collective des banques, le LCGB revendique des perspectives claires pour tous les employés. Nous avons en outre constaté un démantèlement insidieux du système social à l'aide de l'outsourcing, de la délocalisation et de la précarisation des relations de travail. La revendication du LCGB pour une nouvelle approche de sauvegarde d'existences des salariés est consolidée avec chaque nouvelle annonce d'un plan social au sein de ce secteur.

Le LCGB revendique d'enfin faire avancer les dossiers au niveau du secteur de la santé et du secteur social. Le LCGB ne revendique pas plus que d'accorder les acquis de la Fonction Publique également au secteur conventionné. Les discussions ne peuvent pas se poursuivre à l'infini à ce que les salariés attendent une revalorisation pendant des années, et seront, en fin de compte, perdants.

Chères, Chers Collègues,
Le travail syndical doit également s'adapter à cette nouvelle réalité. La digitalisation, la mutation de notre économie ainsi que

l'adaptation continue de notre environnement et de nos postes de travail.

C'est ainsi que le LCGB doit également se mettre en cause en permanence. Nous le faisons en embarquant sur des nouveaux chemins. En offrant des nouveaux services et prestations. Nous le faisons à l'aide d'une équipe de secrétaires syndicaux jeune, dynamique et motivée, de consultants bien formés au sein de notre Info-Center et du personnel administratif dévoué.

Nous le faisons tout en nous amenons aux plus hauts niveaux technologiques. Finalement nous le réalisons également par notre engagement quotidien pour vous et vos intérêts.

Car une chose reste inchangée à travers ces dernières décennies. Que ce soit en 1921 ou en 2017.

„L'homme figure au centre de notre action“.

C'est ainsi qu'on dit:

Vive le 1^{er} mai !

Vive le LCGB !

